

Licence Professionnelle - Activités juridiques : métiers du droit privé

université
de BORDEAUX

Code : 25012811

LIEU DE FORMATION

Campus de Pessac
6 Avenue Léon Duguit
33600 PESSAC

Durée : 1 an en LP

CONTACT

Formation :
Zeidenberg Stéphanie
stephanie.zeidenberg@u-bordeaux.fr

Alternance :
Demptos Blanche
Référente administrative
05 56 00 97 22
blanche.demptos@u-bordeaux.fr

[TÉLÉCHARGER LA FICHE
AU FORMAT CSV](#)

[En savoir +](#)

Métier de l'assurance

La mention Activités juridiques-métiers du droit privé a pour objectif de former des praticiens et des collaborateurs dans différents secteurs d'activités juridiques. Elle se décline en deux parcours dans le domaine de l'assurance et dans le domaine du recouvrement de créances.

Dans le premier parcours elle repose sur des enseignements relatifs au contrat d'assurance, à la gestion de la relation dans l'assurance, aux produits d'assurance, ainsi qu'aux métiers d'assurance.

Les enseignements pratiques sont assurés par des professionnels. Cette mention a par ailleurs vocation à accueillir, au gré des demandes de praticiens d'autres parcours professionnalisant.

Objectifs

Les objectifs de la formation

La mention Activités juridiques-métiers du droit privé a pour objectif de former des praticiens et des collaborateurs dans différents secteurs d'activités juridiques, (clercs d'huissier, d'avocat, gestionnaire de sinistres, souscripteur, chargé de clientèle). Elle se décline en deux parcours dans le domaine de l'assurance et dans le domaine du recouvrement de créances. Dans le premier parcours elle repose sur des enseignements relatifs au contrat d'assurance, à la gestion de la relation dans l'assurance, aux produits d'assurance, ainsi qu'aux métiers d'assurance. Dans le second parcours, sont abordés des enseignements relatifs aux voies d'exécution, aux procédures collectives, au droit des sûretés, à la procédure civile, au droit du crédit. Les enseignements pratiques sont assurés par des professionnels. Cette mention a par ailleurs vocation à accueillir, au gré des demandes de praticiens d'autres parcours professionnalisants.

Le parcours métiers de l'assurance a pour objectif de former des praticiens maîtrisant des concepts du droit et les principaux produits d'assurance ainsi que les différents métiers lié à l'activité d'assurance.

Insertion

Métiers accessibles

clerc d'huissier
Conception développement produits d'assurances
Courtage en assurances
Conseil clientèle en assurances
Management de groupe et de service en assurances
Souscription d'assurances
Relation clients banque/finance
Collaboration juridique
Défense et conseil juridique

Secteurs d'activité

Banque, assurance, immobilier
Services à la personne et à la collectivité

Taux d'insertion

91% à 100% à 6 mois

Contenus

Compétences à acquérir

Etre capable de communiquer des résultats à l'écrit et à l'oral
Connaître le ou les champs professionnel(s) associé(s) à la discipline.
Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
Mettre en oeuvre et appliquer les principes juridiques : connaissance du vocabulaire juridique et des institutions ; initiation au raisonnement juridique ; acquisition des méthodes et qualités d'analyse dans le domaine du droit

Contenu de la formation

Semestre 1
Environnement juridique
Droit des assurances
Gestion de la relation en entreprise
Compétences transverses
Anglais professionnel

Technologie de l'information

Semestre 2

L'exercice de la profession d'assureur

Les produits d'assurance

Les métiers de l'assurance

Projet tutoré

Méthodologie

Suivi

Stage

Évaluation du stage

Évaluation du mémoire

L'évaluation des acquis de la formation repose sur un contrôle continu et régulier. Les contrôles finaux de chaque discipline s'effectuent au moins deux fois par an, à la fin de chacune des périodes de formation. Les modalités des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites. Selon les disciplines, des épreuves orales peuvent être organisées.

La Licence professionnelle est décernée aux étudiants ou stagiaires de la formation continue qui ont obtenu à la fois :

une moyenne générale, calculée à partir des points obtenus dans chaque unité d'enseignement, ainsi qu'au projet tutoré et au mémoire de stage, au moins égale à 10 sur 20 (soit au minimum 300 points) ;

une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage (soit au minimum 105 points).

Aucune note n'est éliminatoire.

Lorsqu'il n'a pas satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant ou stagiaire peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été délivrée, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 sur 20 a été obtenue sont capitalisables. Le Collège Droit, science politique, économie, gestion de l'Université de Bordeaux délivrera une validation d'acquis pour ces unités d'enseignement.

Une session de contrôle des connaissances de rattrapage est organisée, le cas échéant, en fin d'année universitaire.

Le redoublement n'est possible que dans des cas très exceptionnels, dûment motivés et faisant l'objet d'une démarche spéciale.

Les stagiaires en formation continue et les apprenants sont soumis aux mêmes modalités de contrôle des connaissances que les étudiants en formation initiale.

Suite de parcours possible"

Rythme d'alternance

2 semaines entreprise/1 semaine université (+ les vendredis de janvier à juin)

Admissions

Conditions d'accès

L'accès en troisième année est ouvert aux candidats titulaires de 120 crédits de licence ou après validation d'un diplôme du domaine correspondant.

Étudiants titulaires d'un titre d'accès ou en cours de cycle à l'étranger, toutes les informations sur la page dédiée du site de l'université de Bordeaux.

Sélection sur dossier et entretien

[Modifier cette formation](#)